



Reflets d'Achères-la-Forêt

n°44

La Saint-Jean, une fête qui fédère !



VIE DEMOCRATIQUE

Budget 2024 :
fonctionnement et
investissement
p. 6

CADRE DE VIE

Un appel à projets pour
développer l'animation
dans notre village
p. 9

PATRIMOINE

Le programme des
Journées européennes du
patrimoine
p. 13

ÉDITO

Chères Achéroises, chers Achérois,



L'été semble enfin s'installer ! Il a débuté traditionnellement par notre fête de la Saint-Jean, tant appréciée chaque année. Un moment de partage, de joie et de cohésion qui fait du bien à tous ! Cette fête n'est rendue possible que grâce à l'investissement des élus et des bénévoles qui donnent de leur temps, qui prêtent du matériel et mettent à notre service leurs compétences professionnelles. Sans oublier les communes voisines qui fournissent également du mobilier.

Je remercie donc tout particulièrement toutes celles et ceux qui ont répondu présents cette année, y compris les jeunes adolescents qui ont spontanément proposé leur aide et qui ont assuré au service de la paëlla ! A côté de ces moments festifs, l'équipe municipale reste mobilisée pour faire avancer les dossiers, faire évoluer le village et le protéger. Ce nouveau magazine vous permettra d'en connaître davantage sur l'actualité du village. Nous regrettons les nouvelles démissions de la liste Agissons ensemble, qui ont forcément un impact sur le conseil municipal et son organisation. C'est du temps passé pour le personnel administratif qui doit effectuer les démarches légales auprès de la Préfecture, et c'est du temps passé pour les élus à reconstituer les commissions, à transmettre les informations aux nouveaux élus. Nous constatons une réelle volonté de s'investir de la part des nouveaux élus entrés au conseil municipal et nous espérons fortement de la stabilité, seule garante du bon fonctionnement de notre commune.

Autre sujet grave que je souhaite évoquer dans cet édit, c'est l'acharnement injustifié que subissent les élus. Au cours des derniers mois, deux élus municipaux se sont vu taguer leurs propriétés et une élue a reçu une lettre de menace anonyme. Ces agissements, en plus d'être lâches et puérils, amènent un climat de méfiance entre élus et administrés, qui ne peut rien apporter de positif. Nous vous invitons à privilégier le dialogue aux menaces, l'ouverture d'esprit à la lâcheté. Les portes de la mairie vous sont ouvertes, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances.

Bien cordialement,

Vanessa PIEL,
Maire d'Achères-la-Forêt

SOMMAIRE

- P. 3** EN BREF
- P. 4** RETOUR EN IMAGES
- P. 6** VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE
- P. 8** CADRE DE VIE ET TRAVAUX
- P. 10** ENVIRONNEMENT
- P. 11** URBANISME
- P. 12** PATRIMOINE ET CULTURE
- P. 14** JEUNESSE
- P. 15** SOCIAL
- P. 16** VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION
- P. 19** VIE LOCALE

Nouveau : suivez l'actu de la commune avec Panneau Pocket

La commune vient d'adhérer à Panneau Pocket, une **application mobile** simple et pratique, à télécharger, vous permettant d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application et de sélectionner notre village pour recevoir toutes les informations.



De nouveaux panneaux pour le sentier de l'art rupestre



Cette promenade proposée par le Parc naturel régional du Gâtinais français, l'Office national des forêts, le Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre et la commune du Vaudoué, fait peau neuve ! Vous pourrez découvrir un patrimoine archéologique peu connu, pourtant précieux et ancien : les gravures rupestres. Huit panneaux pédagogiques jalonnent le parcours : rendez-vous au parking du Rocher Cailleau.

Fibre : dernière étape du déploiement

Notre commune est dans les objectifs de raccordement à 100 % au 31/12/2024. Attention, certaines constructions peuvent ne pas rentrer dans le marché et certains Achérois pourraient ne pas être raccordés s'ils n'ont pas signé la convention en 2023. Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous de la mairie.



Location de tourisme : faites-vous connaître en mairie



Vous louez votre logement ou une partie pour de la location touristique ? **Pensez à vous faire connaître auprès de la mairie et vous faire enregistrer** via le CERFA 14004 (meublés de tourisme) ou 13566 (chambres d'hôtes). Pour le bien de tous, pensez à privilégier le stationnement de vos locataires dans votre propriété plutôt que dans la rue. Les ordures doivent être gérées dans vos bacs de tri et non dans les poubelles du village : précisez à vos hôtes les jours de sortie des containers.

Nuisances sonores : des règles à respecter

Pour favoriser le bien-vivre ensemble, voici un rappel concernant les bruits de voisinage. Les travaux bruyants sont autorisés uniquement :

- ° du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- ° les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- ° les dimanches ou jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous invitons à plus de vigilance en dehors de ces plages horaires pour le bien de tous.



RETOUR EN IMAGES

Randonnée des rois

Le 7 janvier dernier, les Achérois ont retrouvé le conseil municipal pour une randonnée dans le village, suivie d'une dégustation de galette à la mairie. Toutes les générations ont apprécié ce moment de convivialité ! À refaire l'année prochaine !



Une fête pour nos jeunes !

C'était une volonté de l'équipe municipale, c'est chose faite : inviter les collégiens et lycéens Achérois à une fête rien que pour eux pour passer un bon moment. Le 3 février dernier, près de 50 jeunes se sont retrouvés à la Ruche de Candy : soirée en musique, buffet, jeux, tours de magie proposés par le magicien Fabule.

Face à ce franc succès, les jeunes ont plébiscité une nouvelle édition en 2025, l'événement sera donc reconduit !



Un week-end vert !

Deux ateliers autour du jardin ont été proposés par la mairie fin mars :

- le troc plantes qui a permis aux Achérois de venir échanger leurs plantes, graines, semis,
- un atelier d'apprentissage du compostage, organisé en partenariat avec le SMICTOM pour donner des conseils aux visiteurs.



RETOUR EN IMAGES

Nos aînés au rythme de la musique !

Le 7 avril, près de 60 Achérois de plus de 70 ans et leurs invités ont répondu présents à l'invitation au Banquet des aînés organisé par la mairie. Autour d'un bon repas, les discussions, les rires et les souvenirs partagés ont animés l'événement.

Le groupe de musique Caris'm a mis le feu et la piste de danse n'est pas restée vide très longtemps, au son du flamenco et autres musiques du monde. Cette fête est aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos doyens. Cette année, les cadeaux de la mairie ont été offerts à Mme Theulier et M. Lantran.



Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai, nous nous sommes retrouvés au Monument aux Morts pour célébrer la victoire des Alliés face aux Nazis : un moment de recueillement d'importance dans nos vies de citoyens, une transmission indispensable aux jeunes générations, pour ne jamais oublier.

Merci aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Chapelle-la-Reine, aux anciens combattants, à la garde républicaine et à tous les Achérois présents.



VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

SPÉCIAL BUDGET 2024 - 1.784.000 EUROS

En avril dernier, le conseil municipal a voté le budget et les grandes orientations budgétaires.

Le budget définit les actions et les priorités souhaitées par la municipalité et permet de cadrer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le conseil municipal a voté en faveur de l'augmentation des taux d'imposition (taxe sur le foncier bâti et taxe d'habitation sur les résidences principales).

L'objectif : avoir davantage de moyens pour financer les projets.

L'excellent résultat de la Saint-Jean 2023 couvrira les dépenses générées par le comité des fêtes en 2024 et évite le versement d'une subvention en 2024. Le coût des fluides reste élevé et représente une partie importante de notre budget. En 2023, la commune a candidaté au Budget participatif de la Région Île-de-France, ce qui permet de bénéficier de subventions non négligeables en 2024 pour réaliser les deux projets sélectionnés.

FONCTIONNEMENT

--- Les dépenses de fonctionnement : 1.250.000 euros ---

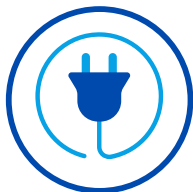
Les principales dépenses

557.500 euros



Administration générale
Charges de personnel

409.100 euros



Charges à caractère
général (fluides, etc...)

128 400 euros



Charges de gestion courante
(bourses, indemnités des élus...)

3.940 euros



Subventions aux
associations

19.300 euros



Manifestations et
animations

16.000 euros



Impôts et taxes

--- Les recettes de fonctionnement : 1.250.000 euros ---

Principales recettes de fonctionnement

Impôts et taxes : 732 000 €

(dont impôts fonciers)

Résultats de fonctionnement reporté : 292 250 €

Dotations et participations : 63 700 €

(dotations de l'Etat dont dotation de fonctionnement)

Produits des services, du domaine et ventes directes :
80 000 €

(cantine, locations, loyers et redevances)

Le saviez-vous ?

Un nouveau tracteur
polyvalent a été acquis
(38 750 €).

Il est autofinancé par la
vente de l'ancien
matériel (39 350 €).



VIE DÉMOCRATIQUE ET MUNICIPALE

INVESTISSEMENT

--- Les dépenses d'investissement : 589.100 euros ---

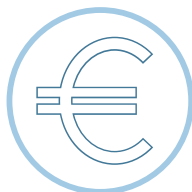
Les principales dépenses

33.900 euros



Scolaire (entretien des
bâtiments)

54 000 euros



Remboursement
emprunt

166.700 euros



Voirie et travaux

126.890 euros



Environnement
(achat matériel d'entretien)

--- Les recettes d'investissement - 589.100 euros ---

Principales recettes d'investissement

Subventions : 33 000 €

Taxe d'aménagement : 44 300 €

AUTRES RECETTES :

Emprunts et dettes assimilées : 318 500 €

(emprunt pour financer des projets)

Virement de la section de fonctionnement : 119 250 €

Solde exécution de la section d'investissement

reporté : 74 100 €

TAUX VOTÉS EN 2024

**364
euros**

**DETTE PAR
HABITANT**

au 1er juin 2024

Taxe foncière bâti : 37,5 %

Taxe foncière sur le non bâti : 54,15 %

Taxe d'habitation sur les résidences
secondaires : 10,32 %

Retrouvez le détail du budget
sur le site de la mairie

CADRE DE VIE ET TRAVAUX

Des changements de signalétique pour plus de sécurité

De nouveaux sens uniques

La commune s'est engagée dans une meilleure intégration des mobilités douces et a travaillé sur de nouveaux aménagements. Le magazine de janvier présentait les différentes étapes, dont l'objectif est de créer une continuité des pistes cyclables pour traverser Achères et rejoindre le cœur de village (pôle mairie/école) et garantir une meilleure sécurité.

La première étape, qui consistait à interdire la circulation aux véhicules motorisés hors riverains, dessertes agricoles, techniques ou service public sur le chemin de Meun (n°6) et chemin de Candy, a été réalisée début avril.

La prochaine étape sera l'aménagement du chemin du Colombier/connexion avec le chemin d'Arbonne, et devrait être réalisée d'ici la fin d'année.



Aménagement du carrefour place du Général de Gaulle

Vous aviez été nombreux à nous faire part de la dangerosité du carrefour de la place du Général de Gaulle. Deux panneaux STOP ont ainsi été installés et devraient permettre de sécuriser davantage la circulation en faisant s'arrêter les voitures.



Un miroir rue de la Libération

Un miroir a été installé au croisement de la rue de la Libération et du chemin d'Arbonne afin de sécuriser la sortie depuis le chemin du Colombier.



Devant
l'école, je
roule à
30 km/h !

De nouvelles dénominations pour certaines voies

La Base Adresse Nationale est la base de données de référence des adresses en France contenant la correspondance entre adresse non nominative et position géographique sur le territoire français. Dans le cadre de sa mise à jour, la commune a ainsi nommé ou renommé des voies qui ne portaient pas de nom ou dont les noms portaient à confusion. Exemple :

- une partie du chemin de la Chapelle est devenue impasse des Belles Vues
- certaines voies des domaines Defontaine et du Bois de la Garenne qui s'appellent maintenant voies Kennedy, La Fayette, Bruyères, Pins...

L'objectif est d'harmoniser l'adressage pour les secours, les GPS, la connexion à la fibre, pour toutes les entreprises, pour le tourisme, les listes électorales, le plan canicule, les démarches d'urbanisme...

Si vous rencontrez des difficultés concernant votre adresse, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



CADRE DE VIE ET TRAVAUX

Un appel à projets pour développer l'animation dans notre village

Face aux nombreux impayés du locataire du local commercial et au manque d'entretien régulièrement constaté, la municipalité a souhaité rompre le bail de Graines de café.

Après le départ du locataire, certains élus et leurs conjoints se sont mobilisés au cours des week-ends de mai pour vider le local, faire des allers-retours à la déchèterie pour jeter tous les objets ou meubles détériorés et non récupérables. Un premier gros nettoyage a été effectué. L'objectif est de remettre à nu et au propre ce local qui n'était plus entretenu depuis des mois.



Répondre à l'appel à projets

Envie d'aider à redonner vie à ce lieu ? Rendez-vous le 13 juillet !

Nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider à poursuivre le travail et vous proposons de venir prêter main forte pour charger des voitures direction la déchèterie, ranger, nettoyer samedi 13 juillet dès 8h30.

Un appel a été lancé début juillet afin de permettre à des porteurs de projets de proposer une activité visant à développer l'animation du village. L'équipe municipale souhaite que ce lieu soit convivial, basé sur les échanges et autour de la restauration. Le cahier des charges est téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible sur demande auprès de la mairie (acheres.la.foret@orange.fr ou 01 64 24 40 11).

Entretenir le village, un travail de longue haleine

Retour en images sur une partie des travaux d'entretien du village effectués cette année. Bravo et merci à nos deux agents techniques, Antonio et Jérôme, pour le travail effectué malgré des conditions météorologiques difficiles. Anatole, jeune Achérois, a rejoint l'équipe pour l'été, un renfort appréciable et nécessaire !



Entretien du cimetière et installation de bacs de tri



Fleurissement des massifs et entretien du Monument aux Morts



Broyage des branchages et paillage des massifs



Tonte différenciée pour préserver la biodiversité



Des plantations durables dans nos massifs

ENVIRONNEMENT

3 projets soumis au budget participatif de la Région Île-de-France

Pour la deuxième année consécutive, la commune a participé au budget participatif Île-de-France : 3 projets ont été proposés et ont reçu 524 votes entre le 10 et le 30 juin. MERCI !

Retrouvez les résultats en septembre en suivant l'actualité de la commune.

PROJET 1 Un espace de convivialité et de rencontres

👍 356 votes

Dans la continuité de la création de l'espace sportif, près de l'école, pour les grands enfants, adolescents et adultes, la commune souhaiterait pouvoir **proposer aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s un espace de convivialité pensé et aménagé pour les plus petits**, sécurisé, avec des jeux, des bancs, une boîte à livres et des tables de pique-nique. Installé place du Général de Gaulle, il remplacerait le terrain de pétanque devenu vétuste et réinstallé à côté du stade. Des éléments de stationnement pour les vélos sont intégrés à ce projet afin de favoriser les déplacements doux.



PROJET 2 Une borne de réparation pour vélo

👍 85 votes

La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un plan vélo, en parallèle du Schéma directeur cyclable récemment voté par l'agglomération. L'installation et la **mise à disposition du grand public d'une borne de réparation vélo** (outils et air de gonflage) permettrait de faciliter et d'inciter la pratique du vélo. Elle serait implantée sur le parking de la mairie ou au niveau du parcours sportif de Candy, facilement accessible aux familles se rendant à vélo à l'école et sous surveillance de caméra pour limiter le vandalisme.



PROJET 3 Un vélo électrique pour la mairie

👍 85 votes

Pour traiter certains dossiers d'urbanisme, travaux, les agents de la mairie sont régulièrement amenés à se déplacer dans le village avec leur véhicule personnel. Le conseil municipal souhaite réduire significativement les déplacements en voiture en favorisant **l'usage d'un vélo électrique**, qui serait également utilisé pour la distribution régulière des courriers/documents aux Achérois.



Arbres fruitiers : mieux les connaître pour mieux les préserver

Notre commune a répondu positivement à la proposition du Parc naturel régional du Gâtinais français pour réaliser, cette année, l'inventaire de notre patrimoine fruitier. Sylvain Drocourt, spécialiste des arbres fruitiers, sera amené à parcourir l'ensemble de notre commune entre août et fin octobre 2024 pour effectuer l'inventaire des vergers visibles depuis l'espace public.



Les objectifs de l'inventaire

Le patrimoine fruitier du Gâtinais constitue un héritage vivant unique, hélas sur le déclin, qu'il est nécessaire d'identifier et de valoriser. Cet inventaire permet de donner un aperçu de ce qu'il reste du vivier des arbres fruitiers présents sur notre territoire et de retrouver et préserver les variétés locales et anciennes.

En collaboration avec



Aidez-nous à enrichir cet inventaire en nous apportant des éléments d'histoire du village en lien avec les fruitiers (cidre, anecdotes, recettes, souvenirs,...) ou tout simplement en permettant à Monsieur Drocourt d'accéder à vos arbres.

Il pourra à cette occasion vous apporter des conseils sur vos fruitiers.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous avec notre pomologue expert, contactez la Mairie au 01 64 24 40 11 ou Madame Maratrat Julie, technicienne au Parc naturel régional au 01 64 98 23 27.

Cet inventaire concerne les ARBRES FRUITIERS et les VIGNES.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : les prochaines étapes

La Communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau poursuit l'élaboration de son PLUi, en concertation avec les 26 communes et leurs habitants.

Au cours des derniers mois, vous avez pu vous exprimer sur le PLUi à travers différents outils proposés par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, porteuse du projet : ateliers participatifs, réunions publiques, cartographie interactive... 2100 contributions ont été enregistrées depuis le lancement du projet. Elles ont contribué à l'amélioration de la prise en compte notamment du patrimoine, de l'environnement, du paysage, des mobilités et du cadre de vie par les dispositions du PLUi.

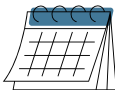
Le saviez-vous ? Sursis à statuer

Le sursis à statuer est une procédure utilisée en urbanisme afin de suspendre temporairement l'instruction d'une demande de permis de construire, d'un certificat d'urbanisme, d'une déclaration préalable ou encore d'un permis d'aménager. Cette mesure facultative est appliquée dans notre commune depuis le début de l'année dans un objectif de sauvegarde et de protection architecturales, dans l'attente de l'approbation du PLUi,

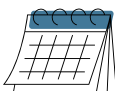


Une réunion publique sera programmée 1 mois avant l'enquête publique, avec le cabinet Citadia. L'objectif de cette réunion est de rappeler les enjeux du PLUi, de présenter les nouvelles règles applicables et les prochaines étapes jusqu'à l'approbation définitive en conseil communautaire.

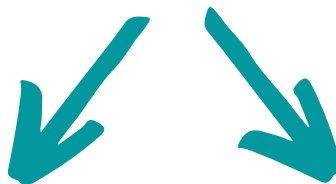
La concertation s'est clôturée le 5 avril, et le 27 juin dernier, le conseil communautaire a approuvé l'arrêt du document. Voici les prochaines étapes :



Début juillet à mi-octobre 2024 : avis des communes sur le PLUi arrêté - Avis à justifier (observations mineures possibles sur les dispositions réglementaires à annexer à la délibération)



Fin juillet à fin octobre 2024 : consultation - Avis des Personnes Publiques Associées et autorité environnementale et passage en CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)



Si avis uniquement favorables des communes sur les dispositions du règlement ou les OAP qui les concernent :

- **Février 2025** : enquête publique
 - Mars 2025 : rapport du commissaire enquêteur (1 mois)
 - Avril à juillet 2025 : modifications du dossier suite aux différents avis
- **Fin septembre 2025** : approbation du PLUi en conseil communautaire

Si avis défavorable d'une commune sur les dispositions du règlement ou les OAP qui la concernent, elle donne un avis sous 2 mois sur la prise en compte ou non par la CAPF de cette demande de modification (oct/nov 2024) :

- **Mi-janvier 2025** : 2e arrêt en conseil communautaire
- **Fin janvier à fin avril 2025** : nouvelle consultation des PPA et de l'autorité environnementale (+ passage en CDPENAF)
- **Mi-mai/mi-juin 2025** : enquête publique
 - Mi-juin/mi-juillet 2025 : rapport du commissaire enquêteur (1 mois)
 - Fin juillet à mi-novembre 2025 : modifications du dossier suite aux différents avis
- **Mi-décembre 2025** : approbation du PLUi en conseil communautaire

Des aides pour votre assainissement non collectif

La réhabilitation d'un Assainissement Non Collectif permet de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le SPANC, Service public d'assainissement non collectif du Parc naturel régional du Gâtinais français, a lancé des programmes de réhabilitation subventionnés par différents partenaires (Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseils départementaux 77 et 91 et Conseil régional d'Île-de-France) afin que les installations les plus polluantes soient mises aux normes. Si vous êtes propriétaire depuis 2011, une subvention pouvant aller de 4 000 € à 9 000 € peut vous être accordée par le PNRGF (cumulable avec d'autres aides de l'État) pour mettre en conformité votre assainissement.

Contact : Djelloul Larbi-Rezig - 01 64 98 23 29

PATRIMOINE ET CULTURE

“Voyages, voyages” au Salon des arts

Retour sur une belle édition sur le thème du Voyage, qui s’est tenue du 22 au 24 mars !

Nouveauté cette année, la commission Animation de village a souhaité intégrer davantage les enfants de l’école au Salon des arts en leur proposant une visite en avant-première de l’exposition. Toutes les classes se sont succédées avant le vernissage et quelques artistes sont venus à leur rencontre pour un moment d’échanges.

Un petit quiz leur a permis de découvrir différemment les 200 œuvres exposées, et bon nombre d’adultes ont également relevé le défi !

Notre maire Vanessa Piel a remis un diplôme à Jin pour sa participation au Salon en tant qu’artiste en herbe !



La soirée d’inauguration a permis au public de découvrir les œuvres des 30 artistes exposés.

À Achères-la-Forêt, nous aimons valoriser le travail des artistes et 6 prix ont été remis :

- Prix de la Municipalité à **Désirée de Montebello** pour “Carnet de l’île d’Oléron”
- Prix Lantara du Parc naturel régional du Gâtinais français remis à **Sylvie Kosmider** pour “Voyage en Guyane”,
- Prix de la Communauté d’agglomération du Pays de Fontainebleau remis à **Patricia Printemps** pour “Tempête d’automne”
- Prix du Département de Seine-et-Marne remis à **Jean-Daniel Henry** pour “Au-dessus des nuages”
- Prix de l’Assemblée nationale remis à **Marie-Claude Ducloux** pour “Voyage au bord de mer”
- Prix du public remis à **Mylène Lemelin** pour sa pyrogravure “Tortue”

Le salon en quelques chiffres

30 artistes

6 prix remis

275 quiz réalisés

4 classes en visite

200 œuvres exposées

350 visiteurs

Un mois de juin animé à la bibliothèque

La dynamique équipe de la bibliothèque œuvre pour développer ce lieu de lecture. Des ventes de livres ont été organisées cette année et ont déjà permis de récolter 75 € euros, afin de pouvoir réaliser de nouvelles acquisitions en complément de celles financées par la commune, à retrouver dans les rayons.

Des animations appréciées

En juin, deux rendez-vous ont été proposés au public. Le 15 juin, une quinzaine de personnes s'est retrouvée dans les jardins de la bibliothèque pour assister à une lecture de conte par Pauline Métais, auteure du Royaume des arbres. Un moment enchanté, de poésie, qui a permis de découvrir la lecture sous un autre angle.



Fin juin, les lecteurs de la bibliothèque ont été accueillis de manière originale par Cerise, Clochette et Olga, 3 chèvres d'Audrey, de la ferme des Petites Cornes. Accompagnées de leurs bébés chevreaux, elles étaient au centre des attentions pour un moment de découverte pédagogique autour du monde des chèvres miniatures. Au programme : nourrissage des mamans, tétée des chevreaux et photo souvenir !



FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Du 9 juillet au 6 septembre
Réouverture samedi 7 septembre



Vous écrivez ? Contactez la bibliothèque

Nous savons que parmi les Achérois, certains écrivent et ont déjà publié un ou plusieurs livres. L'équipe de la bibliothèque aimerait organiser une rencontre entre ces écrivains et le public, pour échanger, présenter leur œuvre, partager leurs passions, et pourquoi pas, donner envie à ceux qui hésitent de se lancer dans l'écriture...

Ecrivains, écrivaines, nous vous invitons à vous rapprocher des bénévoles de la bibliothèque qui vous détailleront le projet qu'elles imaginent !

bib.acheres-la-foret@laposte.net
06 43 90 21 85

Journées du Patrimoine : le programme

À la découverte de Chomo

21 septembre - 16h Village d'art préludien

Lecture de textes autour de Chomo en musique, interprétés par Amélie et Clara Danchin.

22 septembre - 16h Village d'art préludien

Rencontre avec Jo Farb Fernandez et Sonia Terhzaz sur les environnements d'art singulier en France et en Espagne (en cours d'organisation).

21 et 22 septembre - 10h-18h Mairie d'Achères-la-Forêt Ruche de Candy

Exposition : Le Village d'art préludien de Chomo fête ses 60 ans d'ouverture.

Découvrez tout le programme
sur www.amisdechomo.com



Achères-la-Forêt au temps du Moyen-Âge

Stella Boucheny, Achéroise passionnée d'histoire, vous fera voyager au Moyen-Âge lors des journées du patrimoine, grâce à une balade dans le village. Ce parcours pédestre vous permettra de découvrir l'histoire du village, la particularité de l'architecture de l'église, la provenance du nom de notre village.

La balade commentée se terminera par une visite de l'église Saint-Fare, que vous pourrez découvrir ou redécouvrir, avec de nombreuses anecdotes dont Stella a le secret !

Deux rendez-vous sont proposés :
Samedi 21 septembre à 14h30 et
dimanche 22 septembre à 14h30,
au départ de la place de la mairie.

Bientôt un centre de loisirs le mercredi

La commune accueille les enfants à chaque période scolaire par le biais de l'accueil de loisirs sans hébergement.

En mars 2023, la mairie a réalisé un sondage auprès des parents d'élèves portant sur l'extension de l'accueil des enfants le mercredi, mais le nombre de familles intéressées n'était pas suffisant. En fin d'année 2023, les élus essaient de mettre en place une mutualisation avec les communes intéressées, mais les retours ne sont pas concluants.

Un partenariat avec la CAPF

Bien conscients du réel besoin des familles, mais la mairie ne pouvant supporter le coût financier, ni la charge administrative et logistique, les élus se rapprochent de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour envisager une délégation partielle, sous forme d'un transfert de compétences partiel du service petite enfance.

Pascal Gouhoury, président de l'agglomération et son équipe se disent ouverts à ce fonctionnement. Actuellement, il est trop tôt pour communiquer sur les modalités de ce nouveau service, mais sachez que les équipes respectives sont mobilisées sur ce dossier pour le faire aboutir d'ici la fin de l'année. Nous tiendrons les familles informées dès que le dossier sera plus avancé.

Info + : cet été, le centre de loisirs accueillera 120 enfants sur les 5 semaines d'ouverture.



Franc succès pour la kermesse de l'école !



La kermesse organisée le 8 juin avait pour thème les olympiades. Des jeux et défis variés ont permis aux enfants de l'école de remporter leur lot surprise : bonbons, tour gratuit pour la structure gonflable de la St Jean et une médaille pour nos petits champions achérois.



De nombreux élèves et futurs élèves de l'école, leurs parents, les enseignantes, le personnel de l'école étaient présents pour passer un excellent moment convivial et ensoleillé. Tous se sont régalés à la buvette, amusés des jeux et réjouis de la présence de Batman, poney de l'écurie Fidelis. La kermesse s'est conclue par la traditionnelle tombola où de nombreux lots fournis par nos généreux partenaires ont été remportés par les plus chanceux.

L'équipe APE remercie la mairie pour le prêt des tables, bancs et barnums, les parents bénévoles qui ont permis l'organisation de cette belle journée et évidemment tous les participants qui ont rendu cette journée si chaleureuse.

11 futurs collégiens !

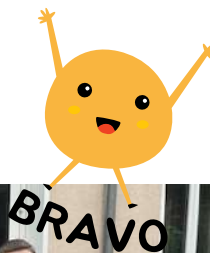
Félicitations aux 11 élèves de CM2 qui entreront au collège à la rentrée.

Flavien, Julian, Léna, Lexie, Louise, Lucas, Mahé, Mathias, Mia, Paul et Samuel ont reçu un livre et une place de cinéma offerts par la mairie et remis par notre maire Vanessa Piel mardi 2 juillet à l'école.



106

C'est le nombre d'enfants qui seront accueillis à l'école à la rentrée !



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : rôle et missions

Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes vulnérables, en situation de précarité ou en difficulté sociale.

Il peut ainsi attribuer des aides financières et mettre en œuvre des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

Ses principaux domaines d'actions concernent :

- la lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits,
- le soutien aux seniors,
- le soutien au logement et à l'hébergement,
- la petite enfance, l'enfance, jeunesse,
- le soutien aux personnes en situation de handicap.

Vous pouvez vous adresser au CCAS pour les demandes suivantes :

- l'information sur les droits, les aides et les prestations sociales,
- l'orientation vers le bon interlocuteur en fonction des besoins,
- l'aide aux démarches pour constituer une demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- la dépôt d'une demande d'ASH (aide sociale à l'hébergement),
- les demandes d'aides extralégales. (aide au chauffage, à la cantine, centre de loisirs, BAFA...)



Bois de chauffage en surplus

Le CCAS possède du bois coupé, réservé pour les demandes d'aide de chauffage.



Peu de demandes ayant été effectuées, il reste encore un stock important. Ne souhaitant pas le laisser se dégrader, la commune proposera courant octobre aux Achérois la possibilité de récupérer 2 stères maximum par foyer, en contrepartie d'un don de 40€/stère reversé au budget du CCAS.

En cas de nombreuses demandes, un tirage au sort sera effectué. Une communication plus détaillée sera faite mi septembre.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

ZOOM SUR le Registre Nominatif Communal

Le registre nominatif communal est un document obligatoire pour toutes les communes. Il est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables.

Il ne sera activé qu'en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes vulnérables. L'inscription sur ce registre est facultative, et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles sont bien prises en charge.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer sur le registre nominatif, sur inscription :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé),
- les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers : parent, voisin, médecin traitant, etc.

Comment ? En se rendant en mairie pour remplir le formulaire, demander un exemplaire ou le télécharger sur le site internet, www.achereslaforet.com



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

Célébrons l'arrivée de la flamme olympique en Seine-et-Marne !

Le 20 juillet, la flamme olympique traversera la Seine-et-Marne. Une journée de festivités est organisée par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et la ville de Fontainebleau.

Arrivée le 8 mai en France, à Marseille, la flamme remonte petit à petit notre pays. **Le 20 juillet, elle partira du Centre National des Sports de la Défense de Fontainebleau, à 8h.**

Les relayeurs prendront ensuite la direction d'Avon, puis se dirigeront vers l'avenue des Cascades à Fontainebleau pour traverser la cour des Adieux du Château. Là, les spectateurs pourront assister à une démonstration de la Fédération Française de Pentathlon.

La flamme arrivera à 9h30 au stade Philippe Mahut (ouvert dès 8h) pour une journée festive. **Au programme :**

- des démonstrations et des ateliers d'associations sportives du territoire,
- un mur d'escalade,
- des structures gonflables,
- un village enfants,
- un village sports santé,
- des entraînements de la délégation olympique irlandaise d'athlétisme



Participez à la Color Run !

A 11h30, le départ de la Color Run sera donné au stade Mahut. Vous ne connaissez pas ? Il s'agit d'un parcours de 5 km que vous pouvez effectuer en courant ou en marchant, sans chronomètre ni podium, et dont le départ se fait sous un lancer de poudres de couleur.

INSCRIPTIONS :

sur le site www.terresfestives.fr ou sur place

- 10 € : inscription à la course + pack coureur (t-shirt, lunettes, sac à dos, poudre)
- 26 € : inscription à la course + pack coureur (t-shirt, lunettes, sac à dos, poudre) + repas



L'Achéroise Delphine Bresson portera la flamme

Delphine Bresson, Achéroise depuis 27 ans, est présidente d'Achères-la-Forêt Environnement et bénévole leader du club de la communauté Airbnb de Seine-et-Marne depuis 2020. Elle représente le territoire auprès des voyageurs qu'elle accueille dans sa maison de village. Elle portera la flamme le 20 juillet lors de son passage à Fontainebleau.



Reflets d'Achères : Comment devient-on porteuse de flamme ?

Delphine Bresson : Airbnb a décidé de récompenser ses bénévoles qui animent les clubs locaux en leur proposant de porter la flamme. J'ai ensuite rempli un dossier présentant mes actions citoyennes et solidaires.

RA : Que symbolise pour vous cette "nomination" ?

DB : Elle symbolise l'énergie du collectif, mise en lumière par celles et ceux qui s'engagent pour une société plus solidaire, inclusive, durable et juste. Et notre village sera mis en lumière je l'espère !

RA : Vous accueillez régulièrement des touristes du monde entier, qu'apprécient-ils ici ?

DB : La variété des activités (escalade, équitation, golf, trail, festivals de jazz, artisans et marchés), la gastronomie (producteurs locaux) et la beauté de notre patrimoine local (château, églises) et bien sûr notre village et Locavor qui leur permet d'accéder à tous nos producteurs en un lieu !

DATES À RETENIR
Jeux olympiques
du 26 juillet au 11 août
Jeux paralympiques
du 28 août au
8 septembre

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

SAINT-JEAN 2024 : les moments forts de cette journée festive et animée !



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

La parole aux associations

Amicale des Parents d'Élèves : un début d'année riche en événements !

Sur le premier semestre 2024, l'APE a organisé plusieurs rendez-vous gourmands.

Ainsi, nous avons proposé 3 ventes de gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, une vente de crêpes et chocolat chaud pour la chandeleur, des ventes de chocolats de Pâques, de biscuits Bijou et un sac isotherme personnalisé avec les dessins des enfants de l'école.

Trois rencontres festives ont également eu lieu pour le plus grand plaisir des petits et des grands : la chasse aux œufs de Pâques dans les platnières, la boum de printemps et la kermesse annuelle sur le thème des olympiades où les divers défis, la tombola et le buffet ont rencontré un franc succès.



Grâce à l'aide et à la participation des familles, ces actions ont permis de participer au financement de trois projets scolaires à hauteur de 3 256 euros. La somme a été répartie entre la classe sans cartable des CM1/CM2 et deux ateliers rentrant dans le cadre du projet pédagogique « un jardin dans ma récré » auxquels ont participé les classes de PS/MS, GS/CP et CE1/CE2.

Dès septembre, rejoignez l'APE pour partager vos idées et participer à de nombreux projets pour récolter des fonds, en faveur des projets scolaires.

Bonnes vacances d'été à vous tous et rendez-vous à la rentrée !

L'équipe APE

Animons ensemble : les temps forts de 2024

De la couture et du tricot, du troc, des balades cyclo, des balades randos, des jeux de société et de plateau, un atelier bricolo ; en un mot, chez Animons, vous trouverez sûrement l'activité qu'il vous faut !

Comme plus on est de fous, plus on rit, on vous espère nombreux aux rendez-vous que nous préparons pour la rentrée, avec notamment notre tournoi de pétanque, ou le retour d'un événement surprise programmé pour le Téléthon.

Pour vous tenir au courant de notre actualité, ou pour adhérer, inscrivez-vous à notre newsletter en vous rendant sur le site <https://animonsensemble.fr/>



Rejoignez le groupe d'entraide d'Animons ensemble sur Whatsapp

Pour cela il vous suffit de flasher ce QR Code



Le principe de ce groupe est simple. Réservé aux Achérois.e.s, il permet de mettre en contact des personnes qui donnent ou qui cherchent un objet, un conseil, une aide, une information.

141 habitants du village font déjà partie de ce groupe solidaire, pourquoi pas vous ?

Restez en forme avec l'ESF

La section Fitness de l'ESF vous propose 2 cours à Achères (salle des Tournesols)

Fit power : (renforcement et cardio) lundi à 9h15

Slow body : (gym douce) mercredi à 18h
Vous pouvez venir faire un cours d'essai gratuit, les cours reprendront le 9 septembre dans une ambiance joviale et bon enfant sans aucune prise de tête.

Contact : Nathalie

Tel. : 06 70 24 43 21

Mail : ESF77.fitness.muscu@gmail.com



Vous êtes une association, vous organisez un événement ? Pensez à vous rapprocher de la mairie pour le déclarer et remplir les formalités administratives !

VIE LOCALE

Agenda (sous réserve de modification)

JUILLET 2024

Sam. 13/07 - Dès 8h30

Opération nettoyage collectif du local commercial

Lieu : Place de la mairie

Café et verre de remerciement offerts

AOÛT 2024

Dim. 18/08 - 11h

Cérémonie en hommage aux fusillés de la plaine de Chanfroy

Lieu : Plaine de Chanfroy - Arbonne-la-Forêt

SEPTEMBRE 2024

Sam. 07/09 - À partir de 9h

Chantier nettoyage du boulodrome avec Animons ensemble (tournoi le 14/09)

Lieu : Terrain de pétanque

Sam. 14/09 - 20h

Concert de Dimitri Naïditch

Lieu : Église Ste-Fare

Entrée payante

Sam. 21 et dim. 22/09

Journée du patrimoine

Voir programme p. 13

OCTOBRE 2024

Sam. 12/10 - 9h30

Accueil des nouveaux Achérois

Lieu : Mairie

Dim. 13/10 - 10h

Rando Octobre rose

Lieu : Départ mairie

NOVEMBRE 2024

Lun. 11/11 - 11h

Cérémonie commémorative de l'armistice

DÉCEMBRE 2024

Ven. 20/12 - 17h

Noël de l'école

Les naissances, les mariages et les décès

Bienvenue !



- Kacie Céline Aline JOUAS, le 04/02
- Lana Emi TAILLEFER, le 02/03
- Rose JACQUILLARD, le 09/06
- Arya BOYER, le 20/06

Félicitations !



- Shanna KLEIN et Clément PARENTS, le 17/02
- Julia LOCHE et Kevin Jean BOYER, le 06/04
- Virginie CHAPPE et Dominique Claude Louis VIOT, le 27/04
- Sophie Delphine DESIDERI et Tanguy BUHLER, le 11/05
- Nathalie FERREIRA et Julien Patrick Dominique LEFRANC, le 08/06
- Stéphanie LAMOUROUX et Emmanuel MORINAIS, le 21/06
- Adeline CHAPOTOT et Arnaud VAN DER EECKEN, le 22/06

Condoléances



- Jean-Pierre, Roger, Marcel, Gaston RUEFLY, le 23/02 à l'âge de 80 ans
- Michel, Georges DUCOS, le 26/03, à l'âge de 89 ans
- Bernard KAHN, le 17/06 à l'âge de 89 ans

Denis PASQUIER nous a quittés le 19 février dernier, à l'âge de 83 ans. Denis entre au conseil municipal en 1989, et devient adjoint puis maire par intérim.

Il poursuit l'aventure comme adjoint sous la mandature de Mme Bourhis, où il s'occupe d'un dossier déjà important à l'époque : la gestion de l'eau et de l'assainissement, jusqu'en 1995.



Denis PASQUIER, élu de 1989 à 1995.

Nos pensées vont aux familles des défunts

Tribune libre - "Agissons ensemble"

Deux colistiers « Agissons Ensemble » ont rejoint le Conseil Municipal au mois de juin, Estelle Pierre et Hugues de Finance prennent la relève à la suite des démissions de Nicolas Bourgoïn et de Juliette Arakelyan après deux ans de mandat. Ces décisions individuelles résultent d'une réflexion collective des colistiers motivée par la volonté de maintenir toute l'énergie possible et de mobiliser les compétences de chacun à votre service et à celui de notre commune. Par absence de transparence suffisante dans la gouvernance proposée par la majorité nous avons refusé les délégations finances et urbanisme proposées par Vanessa Piel lors de son élection.

Notre engagement s'est toutefois confirmé en l'appuyant dans ces domaines, en groupe de travail et en commissions de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau ainsi que dans la gestion courante de la commune rendue chronophage en raison des sous-effectifs. Nos efforts ont été encouragés par l'ouverture du dialogue et nos propositions ont été entendues, parfois même concrétisées. Nous regrettons malgré tout de ne pas avoir été récemment associés à l'élaboration de certains projets engageants et ceux qui auraient nécessité d'être également soumis aux habitants (carte communale du PLUi, appel à projets, service public...)

Avec Jeremy Pédel, Estelle Pierre et Hugues de Finance insuffleront un nouvel élan de dynamisme, déterminés à obtenir davantage d'ouverture et de transparence de la majorité avec laquelle nous souhaitons renforcer l'esprit d'équipe. Les élus « Agissons Ensemble », soudés et disponibles, sont à votre écoute, en relais de l'expression de vos souhaits et questionnements. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : agissonsensemble@free.fr. Vous pouvez également venir assister aux conseils municipaux dont les convocations et les comptes rendus sont disponibles sur le site de la mairie.

Pour plus de visibilité,
retrouvez les annonceurs
locaux réunis sur une
seule page !

GEOMEXPERT

memours@geomexpert.com
www.geomexpert.com
01 64 28 02 63

maireherbes@geomexpert.com
www.geomexpert.com
02 38 54 85 62

21 rue des Hautsurs du Loing
CS40174 77797 MEMOURS cedex

14 rue de la République-Maireherbes
45330 Le Malesherbois

SARL NORMAND
CHAUFFAGE - PLUMBERIE

Installation, Dépannage, Entretien, Ramonage

54, rue Grande - 91490 Oncy-sur-École
01 64 98 68 47

Chauffage - Gaz - Fioul - Granules bois - ENR - Plomberie
Aménagement salle de bains - Traitement de l'eau

TPS TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques

6, Rue de la montagne de Maisse - ZA du Chênet - 91490 MILLY LA FORET
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

Olivier ELDIN

Peinture - Ravalement
Revêtements de Sols et Murs

10 rue Jean Baptiste Petit - 45210 FONTENAY SUR LOING
e-mail : entrepriseeldin@orange.fr
06.13.28.18.71

Arb'Nature

Élagage - Abattage - Paysage

07 81 80 97 32
gael.helias@arbnature.fr

Christophe ZONTA nettoyage

Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38

12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole
zontanettoyage@orange.fr - www.zontanettoyage.fr

jm créa création graphique sur mesure

carte de visite - Flyer - plaquette
logo - sticker - brochure
signalétique

Achères-la-Forêt
06 03 84 81 55 - jmcrea@free.fr
www.facebook.com/jmcrea - www.jmcrea-graphisme.com

PEV PROTÈGE L'ENVIRONNEMENT

Lutte contre les nuisibles
Protection des plantes
Gestion de la végétation

Espaces verts
Faucardage
Ecopaturage

ZA Rte de Passy - 89510 VERON - 03 86 65 45 87
contact@pev-environnement.fr
www.pev-environnement.fr

Fromagerie LOISEAU Artisan affineur
à Achères la Forêt depuis 1921

Vente au détail et retrait Locavor sur place le samedi matin

01.64.24.44.65

Fromagerie-loiseau.fr

Marché de Fontainebleau Vendredi - Marché de Melun Mercredi et Samedi

Des fleurs de caractères au fil des saisons

RÉCRÉATION INTÉRIEURE

01 69 90 00 79 • Milly-La-Forêt • 06 09 53 74 63 • www.recreation-interieure.com

Entreprise A. FORTIER
CONSTRUCTION - RENOVATION

Charpente - Maisons Ossature Bois
Parquet - Portails - Menuiserie Bois - Aluminium - P.V.C.
Agencement - Escalier - Cuisine

Site : www.entreprise-a-fortier.fr Courriel : fortier.a@wanadoo.fr

Le Moulin de Pierre - 77760 AMPONVILLE
Tél. : 01 64 24 31 57 - Fax : 01 64 24 39 20

FERRONNERIE PIEL

06.37.30.27.42
ferronneriepiel@gmail.com

Entreprise Générale du Bâtiment
CHRISTIAN ORLANDO Depuis 1978

Spécialiste en rénovation
aménagement extérieurs
assainissement

ACHERES LA FORET Bureau : 01 64 93 98 70
LE OUDRAY MONTCEAUX Mobile : 06 15 10 38 61
www.entreprise-christianorlando.fr

Angélique PRIN
06 70 48 85 51
angelique.prin@iadfrance.fr
Votre conseillère* en immobilier

VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

À VOS CÔTÉS depuis 13 ans POUR TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

Mes avis clients
4,8/5⁽¹⁾
EXCELLENT
★★★★★
immoadvisor

AVIS DE VALEUR de votre bien OFFERT

* Tous les conseillers ad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculés au RSAC, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France. (1) Avis disponibles sur www.immoadvisor.com/jac/ad-france-emploi-pour-acheter-la-forêt-77760-18120.html (jusqu'à 12/2023) ou confier AFSORNF Service - N°F 274 5011, SIREN Angélique PRIN, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immatriculé au RSAC de MELUN sous le n°14167527, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France. Dernière mise à jour : 2023/09/20